

Mme Gisèle BIEMOURET vit-t-elle Condom ?

Mme Gisèle BIEMOURET propose des zones 30 km/h et des espaces partagés !

Peu au fait des actions prises par la municipalité, elle ignore que depuis le 1er juillet 2017 (cf. bulletin municipal de juin 2017 sur le site condom.org) tout l'hyper centre de Condom est désormais une zone de rencontre avec priorité piétons et vélos et limitée à 20 km/h. Après les travaux qui seront réalisés, les Allées Charles de Gaulle, les places de la Liberté et du Souvenir, seront limitées à 30 km/h.

Mme Gisèle BIEMOURET veut rénover l'habitat vacant...

En sa qualité de Vice-Présidente (depuis 18 ans) du Conseil Départemental en charge de l'habitat insalubre, force est de constater que rien n'a été fait par cette collectivité. Contrairement à la ville de Condom et pour cette année la CCT, le Conseil Départemental n'a pas voté l'exonération de taxe foncière pour les propriétaires réalisant des travaux relevant du crédit impôt transition énergétique (50% pendant 5 ans pour Condom et 50% pendant 3 ans pour CCT), alors même que la part départementale de la Taxe Foncière représente plus de 42 %.

www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/financez-projet/renovation/exoneration-taxe-fonciere

Mme Gisèle BIEMOURET veut des Emplois Jeunes encadrés par la Municipalité

Les emplois jeunes existent depuis 1996 à Condom et ont été étendus à la Ténarèze avec le CIAS.

Mme Gisèle BIEMOURET veut de la transparence et un audit.

Outre le coût d'un Audit, il est surprenant de voir que la Vice-Présidente d'un exécutif local, qui devrait être au fait de l'exécution et de la présentation des comptes d'une collectivité, puisse solliciter un audit ; sauf à remettre en cause le travail des agents de la collectivité et des Finances Publiques, ces derniers établissant le Compte de Gestion après contrôle.

Mme Gisèle BIEMOURET veut un Office Municipal des Associations.

Le bureau des associations existe depuis de nombreuses années et a été labellisé l'automne dernier PAVA (Point d'Appui à la Vie Associative) par l'État.

Mme Gisèle BIEMOURET veut un partenariat avec la CCT pour instaurer un droit de préemption.

Le droit de préemption est déjà de la compétence de la Communauté de Communes...

Mme Gisèle BIEMOURET veut rétablir un dialogue sain avec le SICTOM et TRIGONE pour redéfinir une politique de collecte des ordures ménagères

Oublie-t-elle que les représentants de l'équipe GALLARDO-BIEMOURET-ROUSSE au SICTOM sont sur la liste « Vivons Condom » et que c'est le conseil municipal de l'époque qui a voté l'abandon du Porte à Porte et décidé de l'implantation des ponts collectifs.

Quant à vouloir un dialogue « sain », je rappelle que le SICTOM a perdu l'ensemble des instances introduites contre les décisions visant à surtaxer Condom...(votées par les colistiers de mes 2 concurrents) et de fait il est difficile de dialoguer sainement avec un syndicat qui ne respecte pas les décisions de la juridiction administrative et refuse une étude indépendante et contradictoire sur les modes de collecte...

Enfin comme son ancien colistier de 2008, elle envisage le transfert de la collecte à Trigone, ce qui est la volonté du Président actuel du SICTOM qui était présent à son meeting du 12/03/2020.